

ceux-ci n'ont plus de respect pour les lois ; quand ils chassent de force de l'enceinte parlementaire jusqu'aux représentants de la presse, de peur que le récit des turpitudes ministérielles ne parvienne jusqu'aux oreilles du peuple ; quand ils décernent effrontément des honneurs publics à des repris de justice ; quand ils font sortir les criminels de prison pour s'en faire des agents électoraux ; quand ils corrompent les officiers rapporteurs pour escamoter les élections ; quand ils enlèvent les candidats par la force armée ; quand ils privent des paroisses entières de leurs droits de franchise, parce qu'elles leur sont opposées ; je dis que nous courons à la révolution !.....

Vous en avez eu un exemple en petit dans le comté de Kamouraska, en 1867. Qui était responsable des voies de fait déplorables dont vous avez été le témoin dans cette circonstance ? Je ne justifie point un peuple de se faire justice soi-même ; mais j'ai le droit de montrer l'abîme vers lequel nous marchons, et de dire à ceux qui se moquent ainsi du droit et de la justice : " N'allez pas plus loin, car il arrivera un temps où le peuple ne saura plus mettre de frein à son juste ressentiment. "

Voilà ce que j'ai voulu dire. Et si quelque autre sens peut être attribué à mes paroles, je le répudie.

Il y a, dans la *Voix d'un Exilé*, deux vers sur lesquels je tiens particulièrement à revenir avant de clore la discussion. Les voici :

Un triste aveuglement donne à l'horrible scène
Le sanctuaire pour décor.

J'avoue que ces vers peuvent donner lieu à fausse interprétation ; et je ne vous en veux pas trop, M. Basile, de me les avoir rappelés, puisque